



Commune de Kehlen Conseil Communal

Les membres du conseil communal sont priés de se réunir le vendredi, 14 décembre 2018 à 08.30 heures en la salle des séances de la maison communale de Kehlen pour délibérer sur les objets suivants:

ORDRE DU JOUR

A huis clos

1. Structures d'accueil de la commune de Kehlen - Demande de mise à la retraite d'un accompagnateur du transport scolaire communal;

Séance publique

Communications;

2. Avis relatif à la proposition de nomination du sieur Tom Plier au poste de préposé du triage forestier de Kehlen;
3. Abolition de l'aide financière allouée aux sapeurs-pompiers pour l'obtention du permis de conduire pour camion avec remorque;
4. Règlement concernant les honorations pour sportifs et associations sportives méritants;
5. Déclassement de parcelles du domaine public communal à Meispelt;
6. Compromis de vente divers à Kehlen, Keispelt et Meispelt;
7. Contrats de bail à fermage à Nospelt;
8. Confirmation de règlements de circulation d'urgence du collège échevinal;
9. Budget rectifié 2018 et budget 2019.

Ainsi arrêté à Kehlen, le 7 décembre 2018

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Pour le bourgmestre,
L'échevin délégué,
Guy Scholtes,

Le secrétaire,
Mike Back,

